



## Déclaration préalable FSU au CTA du jeudi 14 janvier 2021

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Tout d'abord la FSU présente ses vœux à l'ensemble des membres du CTA pour cette année 2021. Cette nouvelle année, cependant, ressemble déjà tristement à la précédente. Face à une situation sanitaire de plus en plus préoccupante, le ministre de l'Éducation Nationale affiche médiatiquement beaucoup d'intentions, sans se soucier des moyens pour les mettre en œuvre : aucune politique de tests à grande échelle permettant l'isolement systématique des personnels et élèves positifs ou cas-contact, aucune mesure permettant l'aération renforcée des salles, rien pour éviter le brassage des élèves, etc. Les demi-groupes ne sont possibles qu'en lycée, sans aucun cadrage, ni national ni académique, ce qui creuse les inégalités. De même, l'organisation des périodes de formation en entreprise est laissée à l'appréciation de chaque lycée professionnel, créant des disparités entre établissements et désorganisant les enseignements. Rien n'est décidé concernant les modalités d'examens ; tout est renvoyé au dernier moment.

Les personnels ou les élèves partageant leur domicile avec une personne dite vulnérable ne bénéficient toujours d'aucune mesure de protection renforcée. L'ensemble des agents des services publics, particulièrement exposés, devraient avoir accès dès maintenant aux vaccinations. Pour les AED et AESH notamment, et plus largement pour tous les personnels, la FSU demande des protections adaptées à leur exposition. Les propositions faites par la FSU, envisageant tous les scénarii, y compris la circulation d'un variant du virus plus contagieux et touchant davantage les jeunes, ne sont pas prises en compte par le Ministère.

Nouvelle attaque de ce gouvernement visant le Service public d'éducation : les annonces de décentralisation de la santé en milieu scolaire, de l'Éducation Nationale vers les collectivités territoriales, dans le cadre de l'avant-projet de loi 4D, ont été présentées sans concertation ni respect du dialogue social. La Ministre, Madame Gourault pousse l'affront plus loin encore en qualifiant notre fonctionnement à l'Éducation nationale d'inefficace ! Avec 18 millions de consultations infirmières annuelles pour 7700 IDE-EN, comment peut-on dire cela ?

Et à ces consultations s'ajoutent bien d'autres missions pour les IDE à l'Éducation Nationale : bilans de santé dès 12 ans, actions de préventions, accompagnements et réunions diverses concernant les jeunes en situation de handicap ou souffrant de pathologies chroniques....

Face à cet affront fait à l'Éducation nationale, le Ministre reste silencieux.

Décentraliser les IDE-EN, c'est tout simplement expulser hors des infirmeries les infirmières et infirmiers de l'Éducation Nationale. Le projet de société rétrograde du Gouvernement nous fait revenir aux années 50, où la médecine scolaire avait pour mission essentielle de vastes campagnes de dépistage, de vaccination.

La campagne de dépistage antigénique actuelle en est un parfait exemple. On détourne la médecine

scolaire de ses missions auprès des jeunes pour exiger d'elle qu'elle teste des adultes !<sup>[SEP]</sup> Cette décentralisation est une régression pure et simple, une négation de la spécificité infirmière.<sup>[SEP]</sup> Nous condamnons et nous combattons de cette décision délétère pour le Service Public d'Éducation.

L'avant-projet de loi 4D envisage de placer les adjoints gestionnaires des EPLE sous une double autorité : celle de l'État, représenté par le chef d'établissement, et celle de la collectivité territoriale de rattachement (département pour les collèges ou région pour les lycées).

Nous ne pouvons que condamner ce fait. Aujourd'hui déjà, l'intrusion des collectivités territoriale dans la vie des établissements, parfois au mépris des lois et règlements de l'Éducation, déstabilise leur organisation et leur fonctionnement. La décentralisation en 2004 des personnels techniques et des missions d'entretien, de maintenance et d'hébergement, a fragilisé le Service public d'éducation, allant dans certains secteurs de l'académie jusqu'à l'externalisation de ces missions à des entreprise privées, avec des résultats délétères pour les établissements concernés.

L'EPLE est et doit rester un maillon de proximité de Service public qui met en œuvre au quotidien une politique d'Éducation Nationale pilotée par l'État, du niveau ministériel à l'échelon l'EPLE.

Rien ne saurait donc justifier une « décentralisation » des adjoints-gestionnaires ou de leurs fonctions, voire de leurs équipes, dont les missions – éducatives – sont d'organiser et de rendre possible l'acte d'enseignement au sein de l'établissement scolaire public.

La FSU combattra ce projet. Pour la FSU, dans chaque EPLE, l'adjoint gestionnaire doit rester personnel de l'Éducation Nationale, sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique de l'Éducation Nationale.

Dans le Premier degré, l'académie est dotée de 350 postes pour la rentrée prochaine. Cette dotation pourrait paraître importante, et effectivement elle ne l'avait pas été autant depuis plusieurs années. Cependant, depuis 2008, les conditions d'apprentissage et de travail dans les écoles se sont énormément dégradées avec la suppression massive de postes, la réduction de la formation, l'augmentation des tâches de direction etc... Si on ajoute à cela la situation sanitaire et les conséquences du confinement sur la scolarité des élèves, notamment les plus fragiles, qui ont creusé encore davantage les inégalités, cette dotation reste largement insuffisante. Nous pouvons malheureusement déjà affirmer que la vie dans les écoles ne va donc pas s'améliorer de manière significative. Les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves ne vont pas évoluer, ou à la marge. C'est pour cette raison que la FSU revendique un plan d'urgence. En effet, ces quelques centaines de postes permettront tout juste de maintenir une situation déjà très dégradée. Aucune marge de manœuvre pour les DASEN qui vont devoir fermer des postes classe sans permettre à la baisse démographique de faire mécaniquement baisser les effectifs. Bien entendu, ces 350 postes vont permettre d'améliorer un petit peu les conditions d'apprentissage des élèves, et les conditions de travail de quelques directrices et directeurs, mais il s'agit d'une goutte d'eau au regard des besoins pour permettre aux équipes de remplir leurs missions d'enseignement et aux écoles maternelles et élémentaires de fonctionner sereinement. La réussite de tous les élèves n'est pas une vraie priorité nationale. Cette dotation ne permettra pas d'améliorer le temps de décharge de toutes les directrices et directeurs de manière significative, elle ne permettra pas de reconstruire les RASED décimés, ni de permettre des départs en formation CAPPEI en nombre suffisant. Alors que les RASED sont indispensables pour réduire les inégalités scolaires, ils sont rarement complets quand ils ne sont pas tout simplement absents dans certaines zones. Cette dotation ne permettra pas non plus de créer des postes surnuméraires dans les écoles pour travailler

autrement, elle ne permettra pas non plus d'abonder le nombre de remplaçants. Le budget ne permettra pas non plus de créer des postes de personnel permettant d'aider au bon fonctionnement des écoles. L'alourdissement de la charge des directrices et directeurs d'école s'est aggravée depuis le retrait des emplois dédiés à l'aide administrative et au fonctionnement de l'école. Plus que jamais dans les écoles, dans ce contexte de crise sanitaire, la baisse des effectifs, le besoin d'enseignants surnuméraire et la présence de personnels non-enseignants est nécessaire pour permettre aux écoles de fonctionner sereinement. La politique du Gouvernement se limite à du saupoudrage alors qu'un véritable plan d'urgence est nécessaire. Plus que jamais, alors qu'ils sont méprisés par leur ministre, le fonctionnement des écoles ne repose que sur l'implication et le professionnalisme des enseignants auprès de leurs élèves.

40 ETP en moins pour le Second degré dans notre académie ! Le Ministère annonce pourtant de manière malhonnête 145 ETP supplémentaires. Pour la troisième année consécutive, il s'agit d'HSA : 40 postes supprimés et l'équivalent de 185 ETP sont imposés en HSA. Alors que la croissance démographique se confirme dans l'académie, 7718 élèves supplémentaire attendus à la rentrée 2021, alors que le manque de moyens est criant, il alourdit la charge de travail des enseignants en faisant exploser le nombre d'HSA, montrant ainsi son mépris pour une profession déjà épuisée. Au lieu d'une revalorisation réelle due à la Profession, une nouvelle fois, le Ministère dégrade nos conditions de travail !

Que dire de l'Éducation prioritaire déjà fortement fragilisée l'an dernier dans l'académie ? Les choix du Rectorat vont-ils continuer dans ce sens pour mettre en œuvre le projet mortifère pour l'EP porté par le Ministère ? Où va-t-on enfin faire le choix de prendre en compte la situation sociale fortement dégradée de notre académie, dégradation accentuée par la crise sanitaire, en donnant aux établissements de l'EP les moyens nécessaires à la réussite des élèves ? Que dire de l'abandon assumé par ce Gouvernement et par l'académie de Versailles de ne plus prendre en compte la difficulté sociale au-delà du collège ? Une réelle relance de l'EP passe par une carte élargie intégrant des lycées et par des moyens nécessaires pour permettre la réussite des élèves.

Dans les lycées de l'académie, la poursuite à marche forcée de la réforme du lycée, loin de provoquer l'enthousiasme des élèves et des professeurs, comme le pense le Ministre, ne suscite que mécontentements et stress.

Arc-bouté sur le maintien du calendrier des épreuves de spécialité en mars, le Ministre a seulement concédé la possibilité pour les élèves de choisir des sujets ou des exercices, ignorant les arguments pédagogiques. Il refuse tout allègement des programmes, au mépris des effets du confinement et des difficultés des élèves. Plus encore, l'absence de protocole sanitaire national a créé de profondes inégalités entre les lycées ayant adopté un enseignement hybride et les autres. La crainte de mettre en difficultés les élèves a même poussé certains établissements à reprendre à 100 % en présentiel, en terminale, alors que la situation sanitaire s'aggrave.

Nous rappelons aussi notre opposition au maintien du Grand Oral, qui rajoute une charge de travail supplémentaire, alors qu'aucun moyen supplémentaire dédiés ne sont prévus pour préparer au mieux les élèves. Cette épreuve définie à la va-vite, préparée dans la précipitation, risque-t-elle aussi de creuser les inégalités.

La FSU rappelle ses revendications : report des épreuves de spécialité de mars à juin, annulation du grand oral, allègement des programmes.

Dans les lycées professionnels, la rentrée 2021 verra la mise en application sur le niveau terminal

des nouvelles grilles horaires de baccalauréat professionnel. Les effets concomitants de cette dernière (passage de 34h en moyenne à 30h) de la baisse drastique des capacités d'accueil en GA et de la baisse du taux de passage de la 3<sup>ème</sup> vers la Seconde professionnelle auront mécaniquement des conséquences sur les postes dans les lycées professionnels de l'académie dans un contexte de hausse démographique constante sur le Second degré. Pour le SNUEP-FSU ces choix politiques sont explicites : la réforme est un instrument budgétaire pour démanteler la voie professionnelle.

Par ailleurs, malgré son rejet par le Conseil Supérieur de l'Éducation en mars dernier, un décret publié le 22 octobre 2020 supprime le BEP, ainsi que l'obligation d'inscrire les élèves de 1<sup>er bac pro</sup> aux diplômes intermédiaires dès la session de juin 2021. Ceux-ci sont remplacés par une attestation qui n'intégrera pas le Registre National des Certifications Professionnelles. Pour le SNUEP-FSU, nous ne pouvons accepter la suppression d'un diplôme, encore reconnu dans nombre de conventions collectives, en particulier pour le remplacer par une attestation non qualifiante qui ne sécurisera en rien les parcours des élèves et pourra, a contrario, être utilisée à des fins dévoyées par les employeurs.

Est-il utile de rappeler que la première qualification pour nombre de métiers en première ligne est le CAP ou le BEP ?

Est-il utile de rappeler que la crise économique en cours va probablement toucher en priorité les plus jeunes et les moins qualifiés ?

Est-il utile de rappeler que le décrochage scolaire qui s'est accentué en période de confinement, a touché particulièrement les milieux socioprofessionnels défavorisés.

En ce sens, supprimer des diplômes de niveau 3, qui sécurisent les parcours de formation, est une décision aberrante.

Nous souhaiterions en outre faire un point particulier sur les SEGPA. Si non accueillons favorablement la transformation d'HSA en HP sur trois départements, nous ne comprenons en revanche pas pourquoi le Val d'Oise, qui voit ses effectifs augmenter de 87 élèves, se retrouve avec une dotation en retrait de 212h.

Les services de vie scolaire de l'académie, en première ligne depuis le début de la pandémie pour l'application du protocole sanitaire, sont au bord de l'implosion. Au-delà de la période de crise sanitaire, ces services sont largement sous-dotés et les conditions d'exercice des personnels AED sont inacceptables : contrats d'un an renouvelables dans une limite de 6 ans, temps partiels parfois imposés, salaires largement insuffisants, temps de formation insuffisant.

Les personnels des vies scolaire se sont mobilisés massivement le 1<sup>er</sup> décembre pour dénoncer ces conditions et exiger une amélioration de leurs conditions de travail (diminution du temps de travail, créations de postes supplémentaires, augmentation du temps de formation), une augmentation de salaire, le versement des primes REP et REP+ et de vraies perspectives d'avenir.

La FSU au sein d'une large intersyndicale AED soutient la journée d'action et de grève du 19 janvier des personnels AED.

En cette nouvelle année le Gouvernement n'a pas pris de bonne résolution et poursuit son projet rétrograde : une revalorisation fantôme, 1883 suppressions de postes dans le Second degré à la rentrée 2021, des réformes qui malmènent nos métiers, une gestion chaotique de la crise sanitaire, la destruction de la santé en milieu scolaire, la Fonction publique en danger.

La FSU exige des moyens pour l'École et pour nos élèves, et du respect pour nos professions !

Pour cela elle appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale à se mettre massivement en grève le 26 janvier.